

BORDEAUX MERIADECK - CRISTAL RESIDENCE

Fiche DoCoMoMo 28



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : CRISTAL RESIDENCE
Variante du nom :

Numéro et nom de la rue : rue Marguerite Crauste - Terrasse Rhin et Danube - îlot 4.
Ville : Bordeaux code : 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : propriétaires privés en copropriété

ETAT DE PROTECTION

Type : situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : VILLE de BORDEAUX -
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :
1982

Architectes :
Joël Gourvellec - Claude-Henri Aubert (1984)

Autres architectes et intervenants :
Gérard Laporte

Ingénieurs :
CERAC Ing.

Contractants :

CHRONOLOGIE

Date du concours : 1982
Date de la commande : 1982
Période de conception :
Durée du chantier : début : 1984, fin : 1987
Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :
Logements

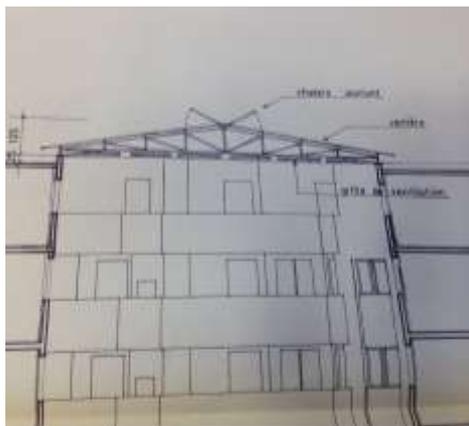
Etat du bâtiment :
Assez bon

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

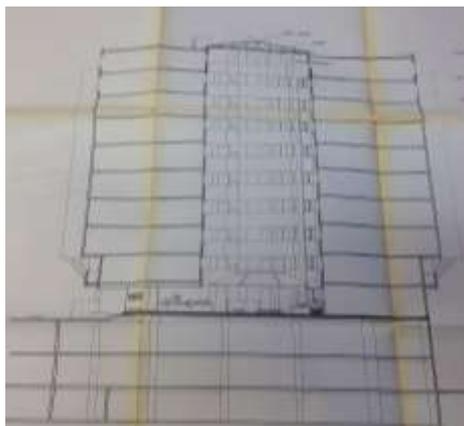
1984: le permis est modifié pour 73 logements au lieu de 75

1985: les cages d'escalier qui étaient chauffées sont très abîmées par les conséquences des fortes gelées. Le système de chauffage est retiré des halls et couloirs dans les étages.

1987: l'atrium central est couvert par une verrière.



Cristal Résidence 001 - Pose d'une verrière



Cristal Résidence 002 - Pose d'une verrière

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc. :

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives 1 W 54

Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux correspondance

PC 82 Z 0520 : permis de construire et permis modificatifs du 3 février 1984. Correspondances

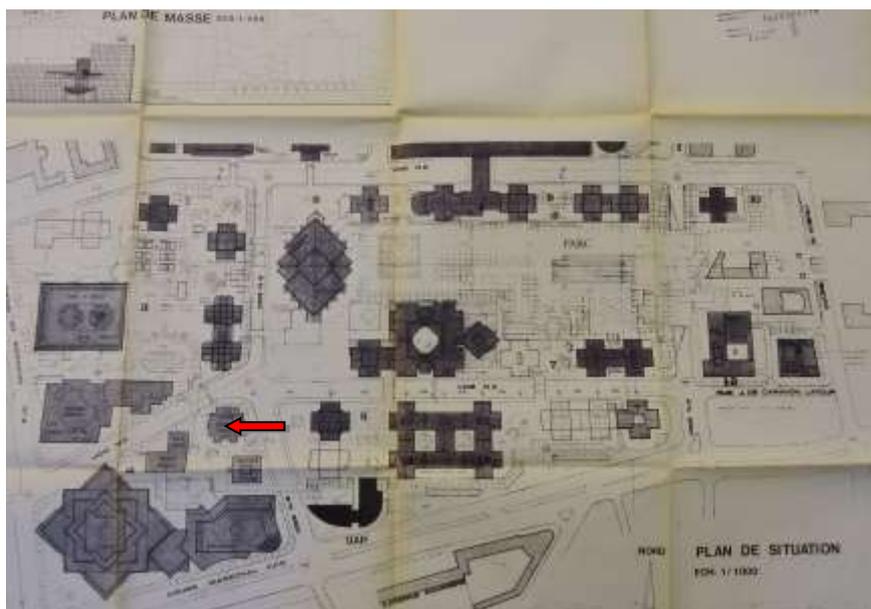
PC 87 Z 1385 pour l'installation de la verrière.

Dessins, photographies, etc. :

Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT :



Cristal Résidence 003

Le bâtiment fait partie du quartier sur dalle dessiné par Jean Royer et Jean Willerval en 1966.

Construit sur la dalle (14,50 m NGF) il mesure 39,40 m de hauteur sur 9 niveaux.

Il est constitué de 73 appartements, 68 places de stationnement et 75 m² pour 2 roues.

La forme en croix est agrémentée de baies formant des pointes de diamant, d'où le nom de Cristal.

L'immeuble possède 2 entrées: une par l'aire de stationnement, sous le bâtiment, l'autre par la dalle sur la terrasse Rhin et Danube.

L'intérieur présente un cœur creux, aujourd'hui couvert d'une verrière (1987), avec, au centre du rez-de-chaussée, une mosaïque en carreaux colorés. Celle-ci correspond à des anciennes jardinières condamnées. Le traitement des escaliers est très soigné en lignes obliques régulières.

1987: à la suite des gelées de 1985 et 1986, qui ont provoqué des dommages importants dans les conduites d'eau situées dans le patio de 90 m², il est décidé de couvrir cette cour par une verrière. Des persiennes assurent une ventilation naturelle permanente, un système de désenfumage est prévu par des ouvrants.

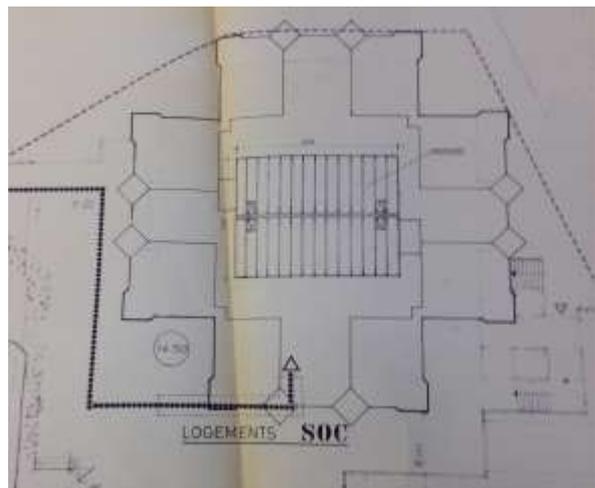
Le bâtiment respecte la majeure partie des exigences du cahier des charges, rédigé par Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération de rénovation du quartier, initialement imposées à toutes les constructions: forme en croix, rétrécissement du niveau rez-de-dalle (encore que celui-ci ne permet pas de dégager la vue sur la dalle, comme souhaité).

La palette et teintes des matériaux sont adaptés, les vitrages n'ont pas de reflet bronze comme initialement prescrit.

Les lignes horizontales créées par la superposition des allèges béton et des vitrages, élément récurrent sur le quartier, ne sont pas non plus répétées sur ce bâtiment, qui exprime davantage une verticalité.



Cristal Résidence 004, plan



Cristal Résidence 005

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

2 - appréciation sociale :

A sa construction, le bâtiment a pu loger des personnes à faibles revenus puisqu'il s'agissait d'un bâtiment social.

Aujourd'hui, il a été vendu à ses locataires. Exclusivement composé de logements, il contribue à la vie et à l'animation du quartier.

3 - appréciation artistique et esthétique :



Photos Sauvegarder Mériadeck - Cristal Résidence - L'atrium central

La finesse du traitement des angles de la « croix » fait la particularité de ce bâtiment.

Une restauration d'ensemble est en cours.

La terrasse Rhin et Danube qui borde le bâtiment à l'arrière a été entièrement rénovée et est utilisée comme entrée à la bibliothèque voisine par la dalle. Cet espace est traité en gradins pour compenser les différences de niveaux.



Photo Sauvegarder Mériadeck - Les escaliers encadrant le patio

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Inscrit dans le périmètre déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Totalement respectueux des préconisations de la Charte d'Athènes avec ses baies en pointes de diamant qui augmentent la luminosité et les surfaces habitables.



Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. **Archives visuelles originales :**
2. **Photographies et dessins récents :**
Résidence Cristal 001, 002, 003, 004, 005 : archives de la ville de Bordeaux
Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteurs : Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cissal, architecte

Date : 1 octobre 2015